

**Délibération CA 2016/07/05 – 1**

Point **AJOUTÉ** à l'Ordre du Jour :

**MOTION Fédélor –FAGE sur le CONTROLE CONTINU INTÉGRAL**

*Document distribué aux Administrateurs*

Suite à la demande de l'équipe d'élu(e)s FÉDELOR, la motion suivante est soumise au vote des Administrateurs :

**Le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine vient d'apprendre que contrairement à ce qu'avait promis le ministère, le projet d'arrêté permettant l'organisation d'une expérimentation du Contrôle Continu Intégral ne sera pas présenté au prochain CNESER.**

**Le Conseil d'Administration dénonce cette nouvelle dérobade du ministère sur le sujet relatif au Contrôle Continu Intégral. Soucieuse de la réussite étudiante, la demande de ces établissements était simple, celle d'une expérimentation. Tandis que la situation budgétaire des universités apparaît de plus en plus critique, la communauté universitaire, soucieuse d'honorer sa responsabilité sociale, s'attache à élaborer des réponses pédagogiques innovantes et fonctionnelles pour améliorer la réussite étudiante dans un soucis de l'efficience budgétaire. Après de multiples changements de ligne politique, les universités volontaires, confortées par les déclarations de Thierry Mandon en marge de la présentation du Plan de Simplification dans l'Enseignement Supérieur ont entamé un travail de profond remaniement des maquettes pédagogiques et des modalités d'évaluation afin de mettre en œuvre ce dispositif pédagogique. A l'issue de ce travail intense sur plus d'un mois, et tandis que 5 universités avaient fait voter un cadre d'expérimentation, le ministère se relance dans un jeu de stop-and-go et met les universités volontaires et la communauté universitaire au pied du mur.**

**Il est inacceptable de découvrir à la veille de la période estivale que les équipes pédagogiques devraient être amenées à revoir l'ensemble du travail qu'elles ont effectué pour la mise en œuvre de ce dispositif afin d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions.**

**Solidaires des universités expérimentatrices, nous demandons instamment au ministère de permettre aux universités volontaires de poursuivre leur travail d'innovation pédagogique, au service de la réussite des étudiants. Le Conseil d'Administration demande aux tutelles de mettre un terme à ce climat de défiance vis-à-vis des initiatives locales en matière pédagogique et de leur permettre de disposer du cadre d'expérimentation prévu afin que les équipes pédagogiques ne se sentent pas désavouées ni démotivées. A cette fin, nous demandons à ce que le cadre d'expérimentation soit mis à l'ordre du jour du prochain CNESER. Cette demande s'accompagne d'un appel à ce que l'autonomie pédagogique des établissements soit un droit consacré et reconnu par les tutelles.**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la motion initiée par le réseau de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) et de Fédélor (Fédération Etudiante de Lorraine) et relative au retrait de l'ordre du jour du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche) de juillet du point sur l'arrêté visant à autoriser l'expérimentation du Contrôle Continu Intégral dans 5 universités volontaires.

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 6 juillet 2016

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 11 juillet 2016